

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
s/c de M/Mme .....  
IEN de la circonscription de .....

### **Motion du conseil des maîtres/d'école pour le maintien des postes administratifs des secrétaires de circonscription**

Le conseil des maîtres/ d' école de ..... réuni le ..... dénonce :

-la suppression de 12 postes administratifs décidée par le recteur de l'académie de Besançon.

Dans le Jura, ce recul se traduit par la suppression de 2 postes de secrétaires de circonscription. Elles sont pourtant un maillon essentiel du fonctionnement des circonscriptions et du service public d'éducation de notre territoire.

Outre leur mission d'organisation des remplacements, elles sont le trait d'union et de transmission d'informations entre les inspections, les enseignants et les usagers de l'école que sont les parents.

Nous rappelons que dans un territoire rural comme le Jura, où une connaissance fine du terrain est nécessaire au bon fonctionnement des écoles, ces suppressions entraîneront des dysfonctionnements certains.

C'est pourquoi notre conseil /des maîtres d'école se prononce contre la suppression de ces postes et demande au recteur de revenir sur cette décision.

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
s/c de M/Mme .....  
IEN de la circonscription de .....

### **Motion du conseil des maîtres/d'école pour le maintien des postes administratifs des secrétaires de circonscription**

Le conseil des maîtres/ d' école de ..... réuni le ..... dénonce :

-la suppression de 12 postes administratifs décidée par le recteur de l'académie de Besançon.

Dans le Jura, ce recul se traduit par la suppression de 2 postes de secrétaires de circonscription. Elles sont pourtant un maillon essentiel du fonctionnement des circonscriptions et du service public d'éducation de notre territoire.

Outre leur mission d'organisation des remplacements, elles sont le trait d'union et de transmission d'informations entre les inspections, les enseignants et les usagers de l'école que sont les parents.

Nous rappelons que dans un territoire rural comme le Jura, où une connaissance fine du terrain est nécessaire au bon fonctionnement des écoles, ces suppressions entraîneront des dysfonctionnements certains.

C'est pourquoi notre conseil /des maîtres d'école se prononce contre la suppression de ces postes et demande au recteur de revenir sur cette décision.